

# CPSST SEMB SAQ

## Procès-verbal et suivi de la réunion

Tenue le : 21-10-2024

Présents :	Absent :	Invités
<ul style="list-style-type: none"> <li>• François Guillemette</li> <li>• Martin Rondeau</li> <li>• Jean Lataille</li> <li>• Marc-André Beaucage</li> <li>• Charles Ouellet</li> <li>• Charles Grenier</li> <li>• Annick-Andrée Morneau</li> <li>• Jean-Pierre Murdock</li> <li>• Elise Lallemand</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sébastien Leclerc</li> <li>• Hugo Montour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>

Points à l'ordre du jour	Sommaire des discussion et décisions	Action à prendre	Responsable	Suivi et délai
1.	Ouverture de la réunion et adoption du procès-verbal de septembre 2024			
2.	<b>Modifications et confirmations des sous-comités, récurrence à l'agenda</b>			
	- Charles Grenier ne sera plus dans le sous-comité prévention et formation. S'assurer qu'il y ai des suivis.			
3.	<b>Sous-comités</b>			
3.1	Formation et prévention			
3.1.1	Parcours de la bouteille module 2			
3.1.2	Retour de Zéro 8	- Les commentaires ont bien été reçu par Martin Calvé. Ils ont été transmis à Zéro 8 et nous sommes en attente d'un retour. François	Sous-comité Epi et Martin Calvé	

## CPSST SEMB SAQ

### Procès-verbal et suivi de la réunion

		mentionne que la rencontre a été positive et que tous les commentaires ont été pris.			
3.1.3	Note au carnet des détenteurs de clés	- Martin Rondeau présente le doc. Référence pour expliquer le rôle et responsabilités. On regarde le doc. ensemble. Le doc. explique les limites du détenteur.		Sous-comité prévention et formation	
3.1.4	Formation obligatoire en vertu de la nouvelle loi	<p>- François Guillemette mentionne qu'on devrait recevoir une formation au niveau des comités. Est-ce qu'on devrait attendre 2 ans avant la mise en place de la loi en 2027 ou le faire maintenant. Avoir une formation minimale. On devrait réfléchir afin de se former sur certaine lacune et nous pouvons avoir et être bien outillé. Les personnes qui feront l'analyse de risque devrait être formé aussi. Il existe une vingtaine de formation et les couts sont bas.</p> <p>- Jean Lataille demande si les formations sont avancées. François répond que oui. La formation et le contenu demandé par la loi devra être homologué par la CNESST.</p> <p>- Jean Lataille demande si on a besoin d'être expert. François répond que pour l'analyse de risque, qui durera une dizaine d'année, c'est très pertinent.</p>	Trouvé des formations	Sous-comité prévention et formation	Février 2025 arrive à grand pas. Il serait bon de se fixer rapidement. Mettre à l'ordre du jour les enquêtes EAEA.

## CPSST SEMB SAQ

### Procès-verbal et suivi de la réunion

		<ul style="list-style-type: none"><li>- Charles Ouellet abonde dans le sens de François afin d'avoir une vision 360. Marc-André Beaucage demande si on peut vérifier ce que la LCBO fait.</li><li>- Charles Ouellet et Elise Lallemand mentionne que le régime est différent et supérieur.</li><li>- Charles Grenier propose que si le régime est meilleur, pourquoi ne pas s'en inspirer et établir des corrélations avec les exigences de la CNESST.</li><li>- Charles Ouellet indique qu'il y a des entreprises qui sont prêtes à transmettre ce qu'ils font en prévention. Il y a le Grand Rendez-vous CNESST aussi.</li></ul>			
3.1.5	Formation sur les déclarations EAEA	<ul style="list-style-type: none"><li>- Martin Rondeau évoque qu'il y a des formations qui existent pour les gestionnaires sur les enquêtes mais pas vraiment sur les déclarations. Le sous-comité formation devra réfléchir sur la manière d'encadrer le sujet.</li><li>- Charles Ouellet précise que l'objectif des enquêtes est de bien comprendre la situation en se basant sur ce qu'il s'est passé et non sur l'individu afin d'amener de meilleures mesures correctives.</li></ul>			

## CPSST SEMB SAQ

### Procès-verbal et suivi de la réunion

	<p>- Marc-André Beaucage ajoute le melito est plus rigoureux.</p> <p>- Charles Grenier mentionne qu'il consulte les enquêtes et c'est basé beaucoup cibler sur l'individu et non sur l'ensemble de la situation et de la gestion de la succ. Il mentionne aussi qu'il faut avoir plus de collaboration aux niveaux des visites de succ. Les représentants syndicaux sont d'abord et avant tout des employés de succ. Ils sont plus critiques que les autres mais le but est d'apporté des idées pour améliorer les choses. Lors des visites de succ., on utilise la fiche d'inspection paritaire. On refait la fiche qui doit être faite une fois par mois. Ce n'est pas normal d'avoir aucun retour. Il y a eu des frictions au début du mandat de Charles Grenier à ce sujet lors d'envoi de courriel de rappel. L'ancien co-président lui a répondu que Charles Grenier n'était pas « leur boss ». Lorsqu'il y a un enjeu sst, peu importe qui l'observe, il se doit d'être pris en considération. Est-ce qu'il va falloir faire des griefs pour être pris au sérieux et avoir un retour? Probablement que si les recommandations faites étaient appliquées, il y aurait moins d'accident donc moins d'enquête. -</p>			
--	--	--	--	--

## CPSST SEMB SAQ

### Procès-verbal et suivi de la réunion

	<p>- Elise demande comment se fait les enquêtes et les mesures correctives.</p> <p>- Charles Ouellet mentionne qu'il analyse le procédé et se concentre sur les « passés proches » et avec perte de temps. La lacune en entreprise est le manque de suivis. Pour les mesures correctives majeures, toute le monde est impliqué. Aménagement, GBI, gestionnaire etc...</p> <p>- François Guillemette signale que ce sujet est très important et qu'on déborde beaucoup. Il faudrait le mettre à l'ordre du jour.</p> <p>- François Guillemette rapporte qu'il a fait une visite paritaire dans les succursales les plus a risques les travailleuses et les travailleurs ne savaient pas tout à fait comment bien faire les déclarations d'accident. Le message de l'importance de remplir les EAEA devrait être plus fort que seulement la voie d'un dr de secteur.</p> <p>- Jean Lataille suggère deux questions. 1- Qu'est-ce qu'on veut corriger et 2. Bien établir l'objectif, quel est le moyen de le corriger?</p> <p>Anick-Andrée Morneau soulève le</p>			
--	--	--	--	--

## CPSST SEMB SAQ

### Procès-verbal et suivi de la réunion

		point qu'il y aurait un ménage à faire dans les documents des politiques de bienveillances et laisser seulement le plus récent dans l'intranet.			
3.2	EPI et équipement				
3.2.1	Statut petit équipements et prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"><li>- Charles Grenier a proposé dans le dernier CPSST de contacter la compagnie Kleton pour avoir une suggestion de marchepied selon les critères établis. La réunion c'est bien passé et un croquis a été fait.</li><li>- Jean Lataille fera les vérifications pour les procédures administratives.</li></ul>	Jean Lataille fera les vérifications.		Dans la semaine et il faudra cédule une réunion.
3.2.2	Bâtons pour conteneur de carton (QUI?, QUAND?, QUOI?)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Il a été mentionné a Anick-Andrée Morneau qu'il aurait été présenté au CPSST et ce n'est pas le cas. L'idée vient de Charles Ouellet et l'équipe technique de la SAQ suite à un incident à Roberval en 2022 qui devait repousser complètement le grand panneau de plastique pour déposer les boites de cartons. Présentations de l'outil par Charles Ouellet.</li><li>- Charles Ouellet mentionne que 2 employés pourraient venir témoigner du bon fonctionnement. Charles Ouellet n'entant que des bons commentaires de son côtés. L'idée est toujours au départ d'essayer de faire changer les conteneurs qui ont des portes sur</li></ul>			

## CPSST SEMB SAQ

### Procès-verbal et suivi de la réunion

		<p>le côté mais ce n'est pas toujours faisable selon la municipalité.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Charles Grenier mentionne qu'il n'y a pas eu d'analyse ergonomique. Au Saguenay, lors d'une tournée sst, il a constaté que la majorité des employés sont des femmes qui mesure entre 4' 11" et 5' 4". Elles demandent aux hommes plus grands de faire la tâche.</li><li>- Anick-Andrée demande si c'est adapté à toutes les conteneurs?</li><li>- Charles Reviendra avec une liste de succ. Qui ont l'outil et une analyse plus pousser.</li><li>- François Guillemette propose que Charles Ouellet et Charles Grenier analyse l'outil.</li><li>- François Guillemette qu'en tant que co-président il veut savoir quels sont les outils afin de bien en parler et de bien les présenter.</li></ul>			
3.2.3	Nouveau couteau	<ul style="list-style-type: none"><li>- Martin Rondeau annonce qu'il y a un nouveau couteau qui remplacera le klever. Il est plus gros. Il peut être utiliser pour faire des étalages. Il pourrait potentiellement rester car il est moins cher.</li></ul>			

## CPSST SEMB SAQ

### Procès-verbal et suivi de la réunion

	<ul style="list-style-type: none"><li>- François Guillemette mentionne qu'il s'est fait demander en travaillant en succ. son opinion sur l'outil. Il n'était même pas au courant en tant que co-président. Propose qu'on le test. On doit bien l'analyser afin de bien le promouvoir et bien encadré l'outil. Employé voit l'opportunité de ne plus porter le gant avec l'outil.</li><li>- Tous d'accord sur le port du gant obligatoire.</li><li>- Elise Lallemand pose la question si ça fonctionne pour les étalages de mousseaux. Est-ce qu'on doit retirer les bouteilles?</li><li>- Jean Lataille précise que ce sera clarifié dans le réseau. Comprend qu'il peut avoir de l'ambiguïté.</li><li>- François Guillemette mentionne que ce devrait être le CPSST qui clarifie la situation. Demande si ce sera un outil officiel.</li><li>- Martin Rondeau s'informerera si le couteau sera là pour rester.</li><li>- Charles Grenier s'engage à aller le tester en succ.</li></ul>			
--	---	--	--	--



## CPSST SEMB SAQ

### Procès-verbal et suivi de la réunion

		<ul style="list-style-type: none"><li>- Charles Ouellet par de l'outil de remplacement pour les palettes de bois.</li><li>- Charles Grenier rapporte qu'il a essayé et ce n'est vraiment pas concluant.</li></ul>			
3.3.4	Nouveau gant	<ul style="list-style-type: none"><li>- Charles Grenier indique qu'il n'en a pas encore à la succ. de Lévis</li><li>- François Guillemette mentionne que les succ. ont encore énormément de l'ancien modèle.</li><li>- Marc-André Beaucage l'a essayé pendant 2 jours et il épouse mieux la main.</li></ul>			
4.	<b>Priorité sst T-3</b>				
4.1	Levée de la réunion	<ul style="list-style-type: none"><li>- Martin Rondeau mentionne que les Sécuritracts sont encore d'actualité</li></ul>			
4.1.2	Harmonisation et priorité sst	<ul style="list-style-type: none"><li>- François Guillemette évoque le fait qu'il y a des tables de travaux, le parcours de la bouteille, est-ce que tout cela concorde avec les tableaux sst en succ.? Il y a encore d'ancien message, anciens préventionnistes. Ajouter la procédure en cas de panne de courant.</li><li>- Anick-Andrée Morneau mentionne que le parcours de la btl. devrait être arrimé.</li><li>-Il a été mention que la dépalettisation par étage était</li></ul>			

## CPSST SEMB SAQ

### Procès-verbal et suivi de la réunion

		<p>encore une priorité alors que cela avait été réglé dans le module 1 du parcours de la bouteille.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Nous sommes d'accord que les tableaux sst devrait être ravivés.</li><li>- Martin Rondeau demande si ce doit être le sous-comité formation et communication qui doit le faire?</li></ul>			
5.	<b>Comité</b>				
5.1	<b>Statistique</b>				
		<ul style="list-style-type: none"><li>- Il y a eu une rencontre du sous-comité pour valider ce qu'il serait discuté au CPSST.</li><li>- Charles Ouellet mentionne que les accidents sont encore en grande majorité de la manutention. Il présente un PowerPoint.</li><li>- François Guillemette et Martin Rondeau ont assisté à une réunion du comité de soutien. Ils se sont fait questionner pourquoi il y avait augmentation des accidents. Il faudrait avoir assez de statistique pour pouvoir mieux cibler les besoins en matière de formation.</li><li>- François Guillemette demande d'avoir le rapport CNESST donné à la SAQ.</li><li>- Charles Grenier mentionne qu'il serait intéressant d'en venir à un</li></ul>			

## CPSST SEMB SAQ

### Procès-verbal et suivi de la réunion

		algorithme pour cibler les profils qui se blessent le plus.			
5.2	Fiche paritaire	– Charles Ouellet présente le volet plan d'action fait avec Sébastien Leclerc et Charles Grenier.			
5.3	Analyse de risque	– Elle se fera en février 2025  – François Guillemette demande d'avoir une formation avant.  – Charles Grenier propose que l'on contacte la CNESST et leur demander une méthode qui serait plus adaptée afin de bonifier la méthode déjà en place.			
5.4	Rencontre teams succ. éloignées	– Charles Grenier indique qu'il y a encore du travail à faire de ce côté avant de présenter le projet.  – François Guillemette propose que les préventionnistes de l'est puissent se rencontrer afin d'en discuter.  – Jean-Pierre Murdock nous informe que c'est le rôle du dr. de secteur de faire une visite annuelle et de s'assurer de la conformité avec le reste du réseau. Il est ouvert à travailler en collaboration.  – Charles Ouellet est d'accord avec l'idée que Charles Grenier lui présente le projet.			
6.	<b>Varia</b>				

## CPSST SEMB SAQ

### Procès-verbal et suivi de la réunion

6.1		<p>– Charles Grenier à remarquer dans ses visites sst qu’il y a beaucoup de tablettes sur le plancher de vente qui excède la hauteur de 70” max. établit dans le sous-comité EPI et équipement pour la recherche du marchepied. Cela serait contreproductif de ne pas faire le changement.</p>			
6.2		<p>– Martin Rondeau mentionne que nous sommes un comité paritaire pour faire des recommandations non partisans, le fait que nous ayons des discussions plus corsées et dans le respect ne fait pas en sorte que le comité ne va pas bien. C’est très bien d’avoir des discussions franches et honnêtes et cela permet de bien travailler en sous-comité.</p>			
6.3	<b>Candidature CNESST</b>	<p>– Charles Ouellet a posé la candidature pour les appareils de levage et la SAQ est dans les finalistes.</p>			
7	<b>Levée de la réunion</b>				

**CPSST SEMB SAQ**  
**Procès-verbal et suivi de la réunion**